

Image not found or type unknown



Affaire suivie par huissier

Par **polluxno**, le **17/12/2016 à 11:02**

Bonjour Maître
Ayant saisi un huissier pour une affaire me concernant , j'aimerais savoir
quelles en sont les règles au niveau de l'information que je peux attendre ainsi que des
paiements éventuels ,n'ayant à ce jour que peu d'informations du suivi des paiements
effectués ou pas!
Je vous remercie.
Bien respectueusement.